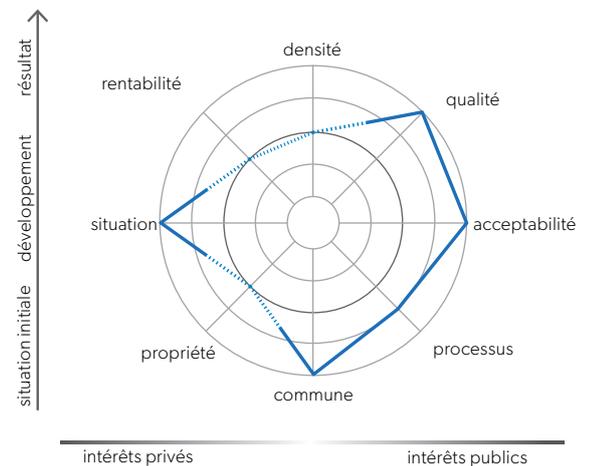


Un carrefour se transforme en place du village

Le centre de la localité de Riehen brille d'un nouvel éclat depuis 2015. Le chemin a pourtant été long et semé d'embûches pour parvenir à ce résultat. Depuis un certain temps déjà, la population se plaignait de l'aménagement du centre, qui faisait la part trop belle au trafic. Une première tentative pour améliorer la situation fut rejetée par les urnes en 2002. Le projet refusé comprenait trop d'éléments disparates, qui, considérés dans leur ensemble, auraient pu ouvrir la voie à une multitude d'oppositions. La pression ne fit alors qu'augmenter. De 2009 à 2011, pas moins de cinq interventions politiques exigèrent une amélioration de la situation, jugée peu satisfaisante. Ayant appris de ses erreurs, la commune fit élaborer un projet plus épuré. Celui-ci reposait sur le plan directeur d'aménagement du centre du village, auquel la population avait aussi participé. Malgré le lancement d'un référendum, la population accepta finalement le crédit d'investissement pour le projet de réaménagement. La clé de ce succès fut le maintien des tilleuls plantés devant la maison de commune ainsi que le maintien de places de stationnement. Aujourd'hui, la place du village est désormais clairement un lieu donnant son identité à la commune.



Impuls Innenentwicklung
Impulsion Développer vers l'intérieur
Impulso Sviluppo centripeto



Les tilleuls sont là où ils ont toujours été : sur la place du Village, qui s'appelait encore place de la maison de commune avant son réaménagement.

Photo: centre de documentation de l'administration communale de Riehen

contexte

Riehen est l'une des trois communes du canton de Bâle-Ville. Bien qu'elle compte plus de 20 000 habitants, elle se considère encore comme un grand village verdoyant, offrant une qualité de vie élevée. Le cœur historique du village, bien préservé, fonctionnant toujours comme centre de la localité, y contribue également. Il y a plus de 40 ans, l'artère commerçante de la commune – la Webergässchen – a été transformée en zone piétonne. Depuis lors, les besoins en matière de mobilité et les comportements d'achat ont évolué. L'aménagement axé sur le trafic au centre du village, avec une zone où la vitesse est limitée à 50 km/h, a donc été de plus en plus perçu comme dépassé. En 1996, le Conseil communal a donc fait une première tentative pour réaménager le centre, mais a échoué lors du référendum sur le crédit nécessaire au projet. L'objectif de revaloriser le centre du village a toutefois été inscrit dans la conception directrice datant de 2000. Le plan directeur communal de 2003 prévoyait également la revalorisation du centre du village. Il s'agissait alors de promouvoir les affectations contribuant à constituer le centre, moyennant la préservation de la substance des bâtiments historiques et la promotion de la qualité architecturale. Pour toutes ces raisons, le Conseil général a chargé le Conseil communal d'élaborer un plan directeur de développement pour le centre du village. Celui-ci a été développé jusqu'en 2011 avec la collaboration de la population et adopté par le Conseil général. Pendant le travail d'élaboration du plan directeur de développement, plusieurs projets et motions ont été déposés, demandant au Conseil communal d'examiner la revalorisation du centre de la localité et d'adapter le régime de circulation. C'est ainsi qu'a débuté la prochaine tentative de réaménagement du centre de Riehen – et cette fois-ci, le succès a été au rendez-vous.

chiffres clés

- Nombre d'habitants: 20 743 (2017)
- Coûts d'investissement: 3,8 mio CHF
- Niveau de qualité de desserte par les TP: A – très bonne desserte
- Typologie de la commune selon l'OFS: commune urbaine d'une grande agglomération



L'ensemble du périmètre de planification a été réaménagé (trait bleu), le secteur coloré a été nouvellement pavé. Le motif grillagé indique l'emplacement de la place du Village.

Source: Stauffenegger + Stutz

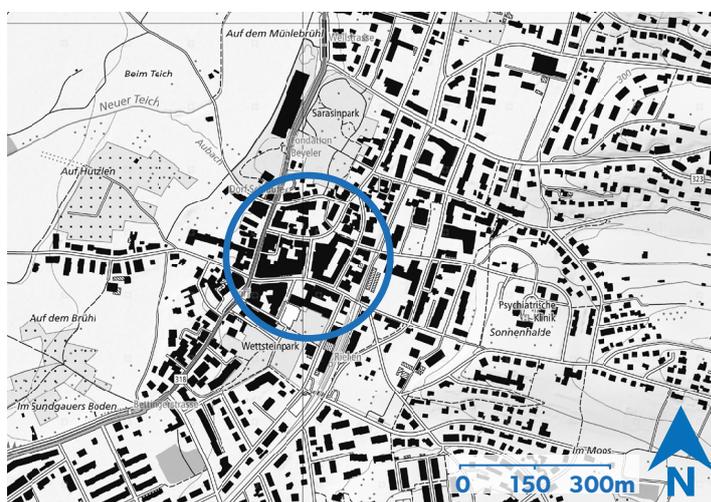
évaluation

situation

Comme le veut sa nature, le centre du village se situe au milieu de la commune, dans son cœur historique. Il est le point d'intersection de la vie publique et rassemble de nombreuses affectations: administration communale, grande distribution, commerce de détail et prestataires se côtoient autour du centre du village réaménagé. La Schmiedgasse, où la vitesse était anciennement limitée à 50 km/h, est désormais une zone de rencontre qui relie la zone piétonne existante de la Webergässchen à la nouvelle place du village. Le trafic motorisé peut ainsi toujours traverser le centre. Le RER et plusieurs lignes de bus et de tram y font halte, et permettent même de franchir la frontière. La revalorisation de l'ancien carrefour routier au centre de la localité en place de village est un atout certain pour une commune de cette taille. Riehen ne possède en effet pas d'autre place publique.

commune

Après l'échec de la tentative de réaménagement du centre du village en 2002, le Conseil communal n'a pas perdu de temps et s'est remis au travail sans attendre. L'entrée en vigueur de la nouvelle loi cantonale sur les constructions et la planification en 2001 y a contribué. En effet, elle a eu pour conséquence de rendre la compétence du plan d'aménagement local à la commune, responsabilité qui était auparavant du ressort du canton. La commune a élaboré la base du futur plan d'aménagement local parallèlement à la conception directrice et aux plans directeur communaux, tous deux adoptés en 2003. Ces deux bases de planification exigeaient le développement et la valorisation du centre du village jusqu'en 2015. La commune a donc pris ses responsabilités et a lancé l'élaboration du plan directeur de développement du centre du village. Il est à noter que les propriétaires fonciers concernés, les offices cantonaux et les associations d'intérêts en présence ont pu donner leur avis lorsque le Conseil communal leur a présenté les premières ébauches de ce plan. La population a eu, quant à elle, la possibilité de s'exprimer en 2009. Finalement, un mandat d'étude a conduit au réaménagement du centre du village en se basant sur les principes de ce plan.



Situation de la place du village. Source: Office fédéral de topographie swisstopo



Le nouveau centre prend forme à la manière d'une mosaïque géante, pierre après pierre. Photos: centre de documentation de l'administration communale de Riehen



propriété

Toutes les routes du périmètre de projet sont la propriété de la commune, ce qui a simplifié le travail de manière générale. La revalorisation concernait cependant aussi directement de nombreux commerces, propriétaires de biens immobiliers, riverains et voisins. Ils n'ont eu aucune dépense à leur charge, mais ont vu leurs recettes baisser pendant les travaux. Ils ont été contactés directement par écrit et informés dans le cadre du remaniement du projet. En conclusion, c'est toute la population de Riehen qui a été indirectement concernée. Ainsi beaucoup plus de personnes que les propriétaires fonciers en droit de recourir ont pu donner leur avis sur le projet.

processus

Les premières réflexions sur le réaménagement du centre du village remontent à 1996. A cette époque, le Conseil communal a examiné des propositions d'aménagement de la traversée du centre. Il a pu ainsi montrer qu'une nouvelle planification était nécessaire entre la gare de Riehen, le centre du village et la Fondation Beyeler. Il a donc lancé un concours d'idées en 2000. Le projet lauréat, baptisé Julia, a réuni sept projets partiels destinés à ouvrir la voie à un nouveau centre du village. Si le Conseil général a approuvé le crédit de projet, le peuple en a refusé le financement à l'issue d'une votation en 2002. Le projet Julia aurait voulu aller trop vite en besogne – il prévoyait notamment de réduire le nombre de places de stationnement. Le Conseil communal en a tiré les conséquences. Le nouveau projet s'est donc limité, pour l'essentiel, à revaloriser le centre de la localité et à adapter le régime de circulation.

acceptabilité

La population a eu plusieurs occasions de collaborer au projet de réaménagement: pendant la présentation du plan directeur de développement et pendant la présentation du projet lauréat. Les nombreuses réactions de la population ont incité les responsables du projet à mettre sur pied un groupe d'accompagnement. Sa tâche était de remanier le projet tout en tenant compte, dans la mesure du possible, des propositions, questions et remarques. C'est l'une des raisons pour lesquelles, cette fois-ci, les citoyens ont accepté le crédit de projet, malgré le lancement d'un référendum. Les opposants craignaient que le réaménagement entraîne la suppression de places de stationnement et que le trafic motorisé soit interdit dans le centre du village. Aujourd'hui, les réactions sont essentiellement positives, bien que les nombreux magasins aient subi des pertes financières pendant les travaux.

densité

Le réaménagement n'a pas accru la densité d'utilisation effective, mais a contribué à préserver les affectations existantes, à améliorer la qualité de vie et à attirer davantage de visiteurs au cœur de la localité de Riehen.

qualité

Les trottoirs ont été élargis et le centre du village aménagé de manière à être accessible aux personnes handicapées, tout en laissant aux voitures la possibilité de circuler. Par contre, elles n'ont plus la priorité dans la zone de rencontre. Le réaménagement n'a pas entraîné de diminution du nombre de places de stationnement mais a permis d'augmenter celles pour les vélos. Tous les arbres ont été préservés, même les trois grands tilleuls qui se trouvaient déjà sur la place de la maison de commune et qui forgent l'identité du lieu. Sous leurs branches, des bancs placés au bord de l'eau invitent à s'arrêter.

De plus, les éléments d'aménagement comme les œuvres d'art dans l'espace public ou un concept d'éclairage veillent à ce que la Fondation Beyeler, située un peu à l'écart du centre, soit mieux rattachée à ce dernier.

rentabilité

La revalorisation a coûté à la commune près de 3,8 millions de francs. Comparé à d'autres projets, ce n'est ni onéreux ni bon marché. Les derniers travaux d'aménagement dans le centre du village avaient été réalisés dans les années 1970. Depuis, la commune avait peu investi dans cette partie de son territoire. Le nouveau projet a permis d'assainir les conduites et canalisations ainsi que le revêtement routier. La commune a donc profité du réaménagement à plusieurs égards.

points forts selon l'avis d'EspaceSuisse

- L'échec de la première tentative de réaménagement a suscité une réflexion intensive sur le développement souhaitable du centre du village ainsi qu'un processus d'apprentissage et d'adaptation au sein de l'administration communale.
- Le centre historique du village a été revalorisé tout en préservant de nombreux intérêts. Dans ce cadre, un régime de circulation moderne a pu être instauré.
- Les éléments forgeant l'identité, à l'image des pavés en porphyre et des arbres déjà présents, ont par ailleurs pu être préservés.

résumé

Dans sa deuxième tentative, la commune a su convaincre la population des avantages du réaménagement du centre du village. Les travaux ont permis de revaloriser le centre historique autour de la Schmiedgasse, de la Webergässchen et de la place du village. Ce faisant, les intérêts de nombreux acteurs ont pu être préservés. Le centre de la localité reste accessible par tous les moyens de transports. L'aménagement de l'espace routier sous forme de place caractérise toutefois le nouveau régime de circulation qui accorde davantage de place aux piétons ainsi qu'aux cyclistes, tout en reléguant le trafic motorisé au second plan.



Désormais, les enfants peuvent s'éclabousser sur la place du village.
Photo: R. Rieder, EspaceSuisse

informations supplémentaires

2010. Planungsbericht Entwicklungsrichtplan Dorfzentrum. Commune de Riehen.

2012. Rapport final de l'étude «Fussgängerfreundliches und attraktives Dorfzentrum Riehen». Planteam S, Gelterkinden.

2014. Documents d'information à l'occasion de la votation «Referendum über den vom Einwohnerrat beschlossenen Investitionskredit zur Neugestaltung des Riehener Dorfzentrums». Commune de Riehen.